

Master Droit des espaces et des activités maritimes Parcours Droit Sécurité et de l'Administration de la Mer

Modalités particulières de contrôle des connaissances et des compétences 2023/2027

Ces dispositions, examinées par le conseil de Faculté des Affaires Internationales du 26/06/2025 complètent les Modalités Générales de Contrôle des Connaissances 2023/2027 votées en CFVU le 25/09/2025.

1. Contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sur la maquette du Master.

Ces modalités sont susceptibles d'être modifiées d'une année à une autre. Le contrôle continu peut prendre des formes variées : exposé, travaux de groupe, travaux à domicile, interrogation... Il donne lieu à une note de contrôle continu ou à une bonification de la note de l'épreuve terminale.

Certaines matières dans une même UE peuvent faire l'objet d'épreuve(s) distincte(s) ou d'épreuves commune(s) lors du contrôle terminal.

Les coefficients sont les suivants :

[S3]

UE 1 : 1

UE 2 : 1

UE 3 : 1

UE 4 : 1

[S4]

UE 5 : 1

UE 3 : (Sécurité maritime et Technique du navire) les cours et les examens ont lieu à l'ENSAM

Au sein de chaque UE, sauf mention contraire ci-dessus, les coefficients des matières sont de 1.

Les Unités se compensent entre elles. À l'intérieur de chaque Unité, les notes se compensent.

Les Unités dans lesquelles les étudiants ont obtenu la moyenne sont définitivement acquises et sont capitalisées.

2. Sessions d'examens :

1^{re} année : Les dates de sessions d'examens sont déterminées par le Département de Droit et l'UFR des Affaires internationales.

2nde année : La session d'examens pour le premier semestre a lieu au plus tard avant les vacances de Noël (délibération en février), celle du second semestre, pendant la seconde quinzaine de mars (délibération fin mars).

3. Encadrement du stage professionnel :

Le stage se déroule sous la responsabilité de l'ENSAM

4. Rapport de stage :

Le stage se déroule sous la responsabilité de l'ENSAM

5. Soutenance du stage:

Le stage se déroule sous la responsabilité de l'ENSAM

Etape (VET) :

Semestre 1 - DSAM3

		Semestre 2 - DSAM4									
Année	Diplôme	Codes	Eléments pédagogiques	Langue	ECTS	Coef	CM	TD	Modalité évaluation	Enseignants	Mutualisé avec (code)
M2	DAMP	DSAM41	UE5 Stage professionnel								
M2	DAMP	DSAM411	Stage professionnel								
		Total semestre 2					0	0			
		Total année					193	0			

Session 1				Session 2	
Modalité CC	Coef CC	Modalité CT	Coef CT	Modalité Evaluation	Coef CT
		écrit 3h	1	écrit 3h	1
		écrit 3h	1	écrit 3h	1
présentation d'un travail fait en groupe (1 note sur l'exposé oral + 1					
		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
Modalité CC	Coef CC	Modalité CT	Coef CT	Modalité Evaluation	Coef CT
		1h écrit	1		
			1		
			1		
			1		
			1		
		écrit 2h	1	écrit 2h	1
		CT oral	1	CT oral	1
		écrit 3h	1	écrit 3h	1